

A Bruxelles, les résidents étrangers se mobilisent plus qu'en 2012

COMMUNALES Excepté dans la capitale, l'intérêt des Européens est en baisse

- ▶ Les chiffres définitifs ont été arrêtés par le SPF Intérieur.
- ▶ Le nombre d'électeurs étrangers en valeur absolue augmente dans les trois Régions, mais le taux de participation baisse.
- ▶ Certaines villes sortent du lot.

Il sortent tout juste du four et ils ne bougeront plus : les chiffres définitifs relatifs aux inscriptions des électeurs étrangers pour le scrutin communal d'octobre viennent d'être publiés sur le site du SPF Intérieur. Par rapport aux chiffres intermédiaires arrêtés à la date du 28 juillet (voir *Le Soir* du 1^{er} août), ces résultats témoignent d'un regain d'intérêt sur le tard des électeurs potentiels concernés, avec des évolutions parfois très importantes

sur les trois derniers jours d'ouverture des inscriptions, qui se clôturaient le 31 juillet à minuit.

À l'échelle du Royaume, le taux d'inscription des résidents étrangers issus de l'Union européenne est néanmoins en baisse, passant de 18,48 % en 2012 à 17,45 % pour les élections qui se profilent. Paradoxalement, cette baisse du taux d'inscription se traduit malgré tout par une hausse du contingent général d'inscrits (qui passe de 120.826 à 130.559), la population de résidents européens en âge de voter sur le sol belge étant passé de 653.958 à 748.267 en six ans.

Notons que ce taux d'inscription est tiré vers le bas par l'ensemble des Régions, à la seule exception de Bruxelles-Capitale, où celui-ci est passé de 13,57 à 16,75 %. Comparativement à 2012, cela représente un stock de 11.082 voix européennes en plus pour la capitale.

Pour les résidents étrangers de nationalité extra-européenne, la tendance s'inscrit par contre en légère hausse à l'échelle nationale, passant de 14,02 % à 15,19 % d'inscriptions sur les registres électoraux. Au total, cela représente un apport net de 8.986 électeurs étrangers en plus pour le Royaume. Si la Flandre est la seule Région à voir son taux d'inscription baisser (de 10,10 à 9,5 %) entre les deux scrutins, Bruxelles enregistre ici encore la plus belle progression. De 15,47 % en 2012, la part des non-Européens désireux de voter en octobre prochain s'élève maintenant à 19,27 %. La Wallonie, quant à elle, affiche un taux d'inscription sensiblement similaire à 2012, bien que son contingent d'électeurs en nombre absolu affiche une hausse de 49,16 %, passant de 6.229 à 9.291 inscrits en six ans d'écart, évolution démographique oblige. ■

ARTHUR SENTE

BRUXELLES

Des efforts qui paient

Dans une Région aussi multiculturelle que Bruxelles, où les résidents étrangers représentent plus d'un tiers de l'électorat potentiel, améliorer les taux de participation de ces derniers relève de l'enjeu démocratique majeur. Si, à l'échelle régionale, le constat est plutôt positif (voir infographie), certaines communes se sont particulièrement illustrées en la matière. Saint-Josse, commune notamment connue pour sa forte présence de ressortissants turcs, enregistre par exemple un taux record de 31,96 % (+8,57 points par rapport à 2012) d'étrangers non européens inscrits sur les registres. « On a notamment envoyé un courrier personnel à tous les résidents étrangers, à chaque fois dans leur langue », explique le bourgmestre de Saint-Josse, Emir Kir (PS). A Saint-Gilles, commune qui compte 18.196 résidents non belges en âge de voter pour 19.709 électeurs belges, on se targue également d'avoir obtenu de bons résultats grâce à une stratégie similaire, avec, pour les extra-européens, un taux d'inscription qui grimpe de 18,41 % en 2012 à 23,88 % en 2018. En valeur absolue, les registres électoraux témoignent « d'une augmentation de 25 % du nombre de ressortissants non belges inscrits entre 2012 et 2018 », explique-t-on par ailleurs au cabinet du bourgmestre Charles Picqué (PS).

A.S.E.

ANVERS

Baisse de régime par rapport à 2012

Dans le fief de Bart De Wever, la perspective des élections communales ne suscitent visiblement pas l'euphorie auprès des résidents non belges. Tant au niveau des Européens que des citoyens non issus de l'Union, les taux d'inscription sont en baisse par rapport à 2012 pour la commune qui compte 64.479 électeurs non belges potentiels (pour 320.492 nationaux en âge de voter). Pour les résidents européens, le taux d'inscription passe de 10,43 % à 8,59 %, ce qui, en valeur absolue, se traduit par une hausse quasi microscopique de... 28 électeurs. En ce qui concerne les étrangers extra-européens, ce taux est passé de 9,06 % à 8,15 %.

A.S.E.

CHARLEROI

Dans la tendance nationale

Globalement, on peut dire que la grande ville hennuyère suit les évolutions observées à l'échelle nationale. Son taux d'inscription baisse en ce qui concerne les résidents étrangers issus de l'UE (18,94 % contre 20,99 % en 2012), mais augmente légèrement du côté des extra-européens, passant de 14,98 % à 15,83 %. Dans la ville de Paul Magnette (PS), on explique en effet ne pas avoir voulu en faire plus que de raison. « Puisque la Région wallonne fait déjà parvenir un courrier d'information aux électeurs potentiels, la commune a décidé de ne pas en envoyer pour ne pas faire doublon » se voit-on expliquer par la porte-parole du Collège local.

A.S.E.

LIEGE

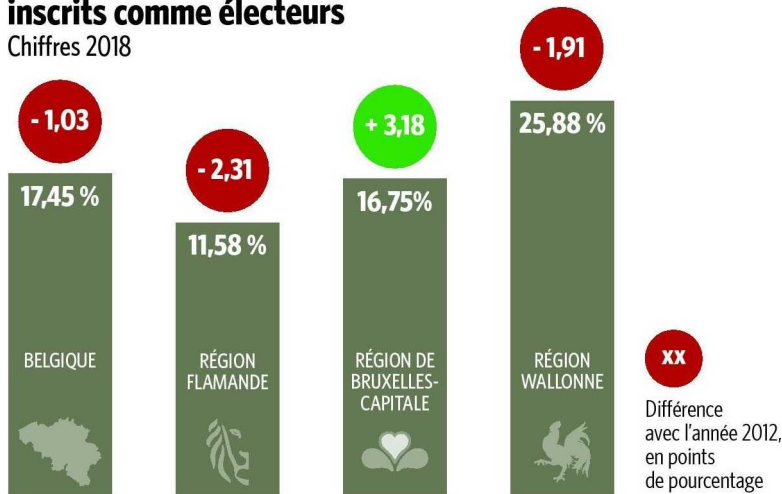
Championne parmi les grandes villes

Par rapport aux autres villes wallonnes et flamandes, la Cité ardente soigne clairement ses statistiques, bien qu'à part un courrier communal, rien n'ait été fait en particulier pour draguer les résidents étrangers. À Liège, où environ un cinquième des citoyens considérés comme électeurs potentiels ne possède pas la nationalité belge, le taux d'inscription des résidents issus d'États membres de l'UE s'élèvera à 23,63 % pour octobre prochain, ce qui représente une maigre hausse par rapport à celui de 2012 (22,38 %). En ce qui concerne les étrangers extra-européens, la part d'inscrits passe, elle, de 17,03 % à 22,52 %, ce qui implique une augmentation nette de 855 électeurs non issus de l'UE sur le contingent communal (+83,3 %).

A.S.E.

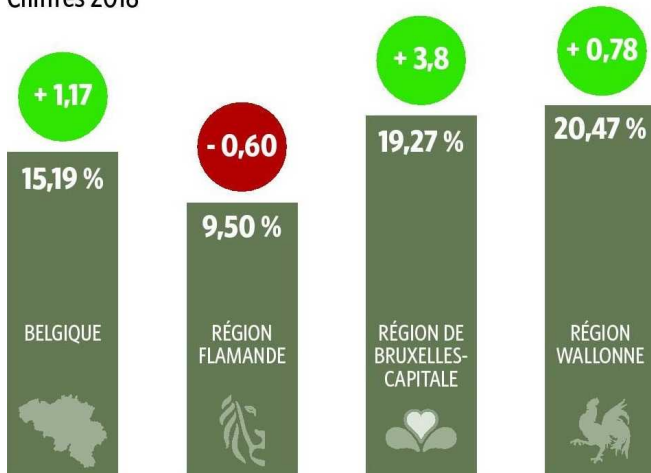
Part de résidents étrangers (UE) inscrits comme électeurs

Chiffres 2018



Part de résidents étrangers (Non-UE) inscrits comme électeurs

Chiffres 2018



Les petites communes en tête du classement

Cela ne sonne pas forcément comme une évidence, et pourtant, si l'on prend la peine de se pencher sur les communes belges qui présentent les plus hauts taux d'inscription d'étrangers, on observe que ce ne sont pas les grandes localités considérées comme multiculturelles qui sortent du lot, mais bien les petites communes rurales (voir infographie) qui, à quelques exceptions près (comme les Fourons, qui comptent 940 électeurs européens potentiels pour 2.449 Belges inscrits dans les registres) comptabilisent des proportions de résidents non belges bien moindres que les grandes agglomérations. À noter qu'à l'exception de Herstappe (71 électeurs dont 3 Européens inscrits pour les prochaines élections, soit la commune la moins fortement peuplée du pays) et des Fourons, ces communes sont toutes situées en territoire wallon.

A.S.E.

Communes avec le plus haut taux d'inscrits (Non-UE)



Communes avec le plus haut taux d'inscrits (UE)

